



8 MARS 2024

JOURNEE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Alors que le rapport du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) sur le sexisme alerte sur un risque de régression des droits des femmes, ce 8 mars 2024 est l'occasion de rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel qui doit se concrétiser, dans la vie de tous les jours et dans le monde du travail.

15h40 - Rassemblement à la Gare de Valence

18H00 - Déambulation de la Gare à la Mairie

	Écart salaire femme/homme (en %)
De 18 à 25 ans	-3,2
De 26 à 50 ans	-15,1
Plus de 50 ans	-23,8

Dans la Drôme, les femmes ont gagné en 2021 en moyenne 13,30€ de l'heure contre 16€ pour les hommes (source insee).

L'écart se creuse avec l'âge et la qualification.

	Écart (en %)
Ensemble	-16,9
Cadres*	-18,1
Professions intermédiaires	-14,0
Employés	-6,1
Ouvriers	-10,7

Et vous, comment ça se passe au travail ?

Pour faire respecter vos droits, syndiquez-vous et revendiquez dans vos entreprises, vos administrations.

- La **revalorisation des métiers** à prédominance féminine ;
- L'**application de la loi** qui garantit un salaire égal pour un travail de valeur égale ;
- La **lutte contre les violences sexistes et sexuelles** au travail ;
- La **conciliation vie personnelle/vie professionnelle**.

Ce 8 mars, nos organisations syndicales rappellent que l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris au travail, est un enjeu de justice sociale majeur qu'il faut faire aboutir, ici et maintenant.